

Maître d'Ouvrage  
COMMUNE DE TREBONS

Elaboration  
du plan local d'urbanisme (plu)

### Plan des Servitudes d'Utilité Publique

© IGN – SCAN25 © – protocole Ministères – IGN – 2013 – version 3

"Avertissement important: les servitudes ci-jointes sont celles communiquées à ce jour par les gestionnaires à la DDT. Ces éléments sont transmis pour information à la commune dans le cadre du Porter à Connaissance de l'Etat dans le seul cadre de l'actuelle procédure d'urbanisme d'élaboration ou révision du document d'urbanisme de la commune. Ces informations devront impérativement être mises à jour par le maître d'ouvrage du document d'urbanisme préalablement à l'approbation du document, soit en se connectant au futur Géoportail de l'Urbanisme en cours de création, soit à défaut directement auprès de la DDT.  
Concernant la mise à jour régulière des SUP dans le document d'urbanisme opposable, celle-ci doit être réalisée en continu, conformément aux articles L. 151-43 et R. 153-18 du Code de l'Urbanisme."

direction départementale  
des Territoires  
Hautes-Pyrénées

service urbanisme  
foncier logement

bureau application  
du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349  
65013 TARBES Cedex  
Téléphone 05 62 51 41 41



# 4B

Février 2016

Projet de P.L.U. arrêté  
le 09/04/2019  
Enquête publique du  
18/10/2019 au 18/11/2019  
P.L.U. approuvé  
le xx/xx/xxxx

Echelle : 1/10000

13

◆◆ Servitudes relatives à l'établissement des canalisations  
de transport et de distribution de gaz.

